

La Charte du participant

Du 24 au 28 août 2025, l'association Acteurs d'Avenir organise une université d'été à Notre-Dame de l'Ouÿe. Afin que la session se déroule dans les meilleures conditions possibles, certaines règles à respecter sont listées ici.

1. Politesse et ponctualité

Les participants disposent de temps libre dans leurs journées mais ils doivent impérativement être ponctuels pour les autres rendez-vous : conférences, repas etc. Ils s'engagent à participer à l'intégralité de la session. Les participants sont tenus à une réelle politesse envers les intervenants, les membres de l'organisation, le personnel des lieux et entre eux.

2. Respect des locaux et du matériel

Les participants sont responsables de leurs chambres et toute dégradation constatée sera à leur charge. Il en va de même avec les différentes infrastructures mises à disposition par Notre-Dame de l'Ouÿe.

3. Tenue générale

Les participants auront à cœur de porter des tenues vestimentaires correctes et adaptées aux lieux et aux situations : il est notamment demandé de se montrer particulièrement respectueux lors des conférences et des offices religieux, en évitant des tenues vestimentaires trop légères.

4. Sécurité

Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée sur les lieux de l'université, à l'exception de celles proposées par l'organisation. Toutes les substances considérées comme légalement répréhensibles sont proscrites. Chaque participant est responsable des conduites dangereuses qu'il peut avoir durant les cinq jours de l'évènement.

5. Confidentialité

Pour permettre aux intervenants de s'exprimer librement et personnellement, il a été convenu de n'autoriser aucun enregistrement audio ou vidéo lors des conférences ou des discussions informelles. De même, il est demandé de ne publier aucune photo sur les réseaux sociaux sans accord explicite des personnes concernées.

Les membres de l'association Acteurs d'Avenir se réservent le droit d'expulser immédiatement les participants ne respectant pas les règles décrites ci-dessus.